Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 029-212902084-20260113-2026D006-DE

MAIRIE DE PLOURIN
29830 PLOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre.
Le 13 janvier 2026 à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Antoine COROLLEUR, Maire.

Date de la convocation : 08 janvier 2026
Date d'affichage : 14 janvier 2026
Certifiée exécutoire : 13 janvier 2026

Etaient présents :
MM. Antoine COROLLEUR, Marie-Christine LAINEZ, Christian RIOU, Marie-Odile COURAND , Hervé FALC'HON, Jeanine PERCHOC, , Delphine PLUCHON, Arnaud SANJOSÉ, Bernard JAOUEN, Catherine LE JEUNE, Sébastien LÉAUSTIC, Mathieu CALVEZ, formant la totalité des membres en exercice.

Absents : Vanessa MOËNNER excusé qui a donné pouvoir à Delphine PLUCHON,

Madame Delphine PLUCHON, a été élue Secrétaire de séance.

Le compte-rendu du précédent conseil est adopté

Remplacement du défibrillateur de la salle Kan Lévénez

Dans le cadre de la sécurité et du bien-être des usagers de la salle Kan Lévénez, il est prévu de procéder au **remplacement du défibrillateur** actuel. Ce dispositif médical essentiel garantit une intervention rapide en cas d'arrêt cardiaque et contribue à renforcer la sécurité des événements organisés dans la salle.

L'estimation du coût pour ce remplacement s'élève à **1 700 € hors taxes**. Ce montant inclut l'acquisition de l'appareil ainsi que les éventuelles prestations associées, telles que l'installation et la mise en service.

Cette opération s'inscrit dans la politique communale de prévention et de sécurité, visant à offrir un cadre sécurisé et adapté à l'ensemble des usagers.

Accord unanime

Pour Copie Certifiée Conforme,
Le Maire,
Antoine COROLLEUR

MAIRIE DE PLOURIN (FINISTERE)